

Brénaz • Chavornay • Lochieu • Virieu-le-Petit

N° 14 • Décembre 2025

L'édito

Chères Arviéroises, chers Arviérois,

Le dernier bulletin de ce mandat vient tout juste d'arriver dans vos boîtes aux lettres.

Décembre est déjà bien avancé, et avec lui demeurent en mémoire de beaux moments partagés : la joie du Noël des enfants, la convivialité du repas des aînés... Autant d'instants qui ont ravivé le plaisir d'être ensemble. Et déjà, il nous faut tourner nos regards vers 2026.

L'année 2025 marquera la fin du mandat que vous avez confié à notre équipe en 2020. En mars 2026, vous serez appelés à élire un nouveau conseil municipal. Le devoir de réserve lié à la période pré-électorale (en vigueur depuis le 1er septembre) nous invite désormais à plus de retenue dans la présentation de nos actions, ainsi que de nos projets.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite de tout cœur que ces moments soient, pour chacune et chacun d'entre vous, l'occasion de vous retrouver, de partager, et de vous ressourcer.

Que vos projets s'accomplissent et que 2026 vous apporte sérénité, joie et santé.

Je vous souhaite un très joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver le vendredi 9 janvier prochain, à 19 heures, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.



Bien à vous

Annie MEURIAU
Maire d'Arvière-en-Valromey
Conseillère Départementale

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 7 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé de 19 conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme à Arvière-en-Valromey, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Remise des cartes électorales

Les jeunes Arviérois nés en 2006 et 2007 ont été invités par la commune à recevoir leur première carte d'électeur, en présence de leurs familles et de quelques élus. Ils ont ainsi pris possession de ce document officiel, accompagné d'un livret du citoyen.

Cette cérémonie marque symboliquement leur entrée dans la majorité : la remise de la carte d'électeur représente à la fois la liberté et la responsabilité civique. Le droit de vote, pilier de la démocratie, permet à chacun de choisir ses représentants. L'événement vise également à rappeler aux nouveaux majeurs ce que ce passage implique en termes de droits civiques, tout en soulignant l'importance de participer à la vie citoyenne, notamment par l'exercice du vote.

Il a également été l'occasion de présenter les différents scrutins auxquels ils seront appelés à participer dans les années à venir, à commencer par les élections municipales des 15 et 22 mars prochains, ainsi que l'élection présidentielle de 2026.

La matinée s'est conclue par un moment convivial offert par la municipalité, propice aux échanges et aux discussions.



PCS

Plan Communal de Sauvegarde

Sur la base de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la première réponse à toute situation pouvant mettre en danger la population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation de la sécurité civile.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif obligatoire pour les communes. Il organise la solidarité locale en cas de crise, prévoit la mobilisation des moyens communaux et recense les risques majeurs du territoire.

Dans cette perspective, la commune a élaboré son PCS. Véritable outil opérationnel de gestion de crise, il permet de préparer la réponse à tout événement susceptible d'impacter la population, qu'il s'agisse d'un accident, d'un phénomène météorologique, d'une inondation ou de toute autre situation d'urgence.

Ce plan définit à l'avance les procédures et les organisations à mettre en œuvre. Il permet à la commune d'adopter des réflexes essentiels :

- évaluer la situation,
- alerter les autorités et la population,
- mobiliser les équipes municipales pour assurer les actions prioritaires,
- mettre en sécurité la population,
- organiser l'hébergement et le ravitaillement,
- informer les autorités,
- communiquer efficacement.

Cette préparation évite, en situation de crise, toute hésitation sur l'organisation à mettre en place, garantissant une action rapide et pertinente.

Lorsque le PCS est activé, un Poste de Commandement Communal est installé en mairie. Il permet de travailler dans de bonnes conditions avec le SDIS et d'utiliser le matériel nécessaire (ordinateur, tableau blanc, imprimante, etc.).



La commune a également identifié différents moyens d'alerter la population, s'appuyant sur des référents relais dans chaque hameau : téléphone, site internet communal, porte-à-porte, application Illiwap, réseaux sociaux, tocsin de l'église.

À l'échelle départementale, FR-ALERTE est en place depuis 2023 : chaque personne peut désormais être prévenue directement sur son téléphone portable grâce aux antennes de téléphonie mobile.

Par ailleurs, la commune pourra s'appuyer sur la Communauté de communes Bugey-Sud, qui disposera prochainement d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Celui-ci permettra de mobiliser, en cas de besoin, les moyens propres de l'EPCI ainsi que ceux mutualisés entre les communes membres. **La commune remercie chaleureusement toutes les personnes ayant accepté de devenir « personnes relais ».**

Nouveaux arrivants sur la commune

Vous venez de vous installer sur la commune : nous vous souhaitons la bienvenue ! Nous vous invitons à vous présenter en mairie afin de vous faire connaître et ainsi pouvoir bénéficier de tous les renseignements utiles à votre quotidien (écoles, démarches administratives, inscriptions sur les listes électorales...) ou à votre pleine intégration (vie associative, manifestations communales...). Madame le Maire reste à votre entière disposition pour un rendez-vous à la mairie.



Sécurisation des voies de circulation

La commune d'Arvière-en-Valromey a pris en compte les préoccupations des habitants concernant les vitesses excessives dans les villages. Après avoir confié une étude à l'Agence d'Ingénierie du Département de l'Ain, il a été décidé de mener des expérimentations en installant des écluses simples, en commençant par le village de Larnin.

Les écluses sont des dispositifs de réduction de la vitesse, similaires aux ralentisseurs, mais avec un principe différent : elles réduisent ponctuellement la chaussée à une seule voie. Faciles à installer, elles génèrent peu de nuisances sonores, contrairement aux ralentisseurs. Ces aménagements, limités aux agglomérations selon le code de la route, entraînent une réduction de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h. Des zones à 30 km/h ont également été installées aux Moulins d'Arvières et à Romagnieu.

Des visites sur site ont permis de définir les zones où les écluses seront implantées, en veillant à garantir une visibilité suffisante pour les usagers.

À l'issue de cette phase expérimentale et après avoir pris



en compte les retours d'expérience, ces aménagements pourront être définitivement mis en place.

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations directement en mairie.

Quel avenir pour le musée de Lochieu ?

Sans remettre en question l'histoire et le patrimoine que représente le musée, le Département a engagé des discussions avec la Commune, la Communauté de communes de Bugey-Sud, Ain Tourisme et les acteurs locaux du Valromey afin de faire évoluer son mode de gestion à partir de 2026.

Les agents concernés par la cessation de la gestion départementale ont été accompagnés individuellement et ont accepté de nouvelles affectations sur des postes vacants au sein du Département.

La Commune, la Communauté de communes de Bugey-Sud et le Département ont convenu de lancer une étude destinée à définir les pistes d'évolution du site. Le cabinet Altisens, déjà engagé sur les enjeux d'hébergement touristique pour la Communauté de communes, a été retenu pour mener cette étude d'opportunité technique et économique

en vue d'un projet de diversification du musée.

L'étude doit examiner différentes possibilités : création d'une offre d'hébergement, maintien d'une dimension culturelle et patrimoniale, ainsi que le développement éventuel d'autres activités (ateliers, stages, séminaires, réunions...).

Les premiers ateliers, qui se sont tenus en novembre, montrent la vo-

lonté partagée de tous les acteurs d'imaginer un projet s'appuyant sur le fort potentiel du site, tout en acceptant la nécessité de faire évoluer profondément sa vocation actuelle. Il est également apparu que la composante muséale ne constituait pas la priorité envisagée initialement.

Le rendu final de l'étude est attendu pour fin janvier, et nous espérons qu'il permettra de définir clairement la stratégie à adopter.



Les points stop arrivent dans le Valromey !

Pour faciliter vos déplacements, la communauté de communes Bugey-Sud a déployé, depuis fin septembre, un réseau de 17 Points Stop dans le Valromey et vers des destinations clés comme les gares de Virieu-le-Grand et Culoz.

Le principe est simple : favoriser la pratique de l'autostop de façon plus sécurisée entre habitants.

Des panneaux dédiés signalent les emplacements où les conducteurs peuvent s'arrêter facilement et en toute sécurité.

- **Virieu-le-Petit, près du restaurant**
- **Chavornay, près de la mairie déléguée**

Les conducteurs sont identifiés par un macaron à apposer sur le pare-brise, et les passagers par un brassard réfléchissant.

Vous souhaitez utiliser ce service ?

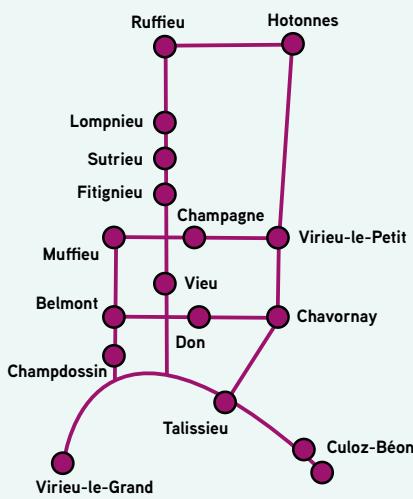
Récupérez votre brassard ou votre macaron à la mairie ou à l'accueil de la communauté de communes Bugey-Sud.»



○○○○○○○○○○○○○○
**Déplacez-vous
AVEC BUGEYSUD**

Points stop

LOCALISATION DES POINTS STOP



Accédez à la charte d'utilisation en scannant le QR code



PASSAGER

Pour être visible et pris en charge en toute sécurité :

1. RDV à un point stop identifié
2. Portez votre brassard réfléchissant (fourni dans le kit usager)
3. Si un conducteur s'arrête, vous pouvez monter ou non.

CONDUCTEUR

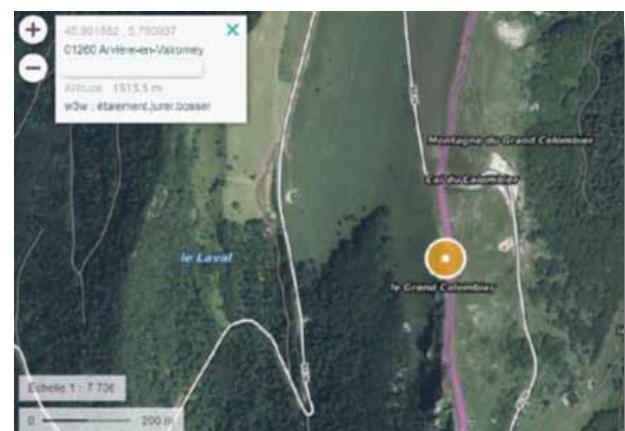
1. Collez le macaron Point Stop sur votre tableau de bord
2. Si vous voyez un passager à un point stop, vous pouvez vous arrêter
3. Déposez-le en sécurité, à un autre point stop ou à proximité.

Téléphonie mobile

Dans le cadre de l'accord national New Deal Mobile, l'arrêté de l'État du 31 juillet 2023 a retenu le massif du Grand Colombier pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile. Les études environnementales et techniques nécessaires au choix de l'emplacement du pylône sont désormais achevées.

Nous avons mené de longues négociations avec l'opérateur FREE afin de garantir une bonne intégration paysagère, notamment concernant le local technique, qui devra être construit en pierres naturelles, avec une porte trompe-l'œil et une toiture en bac acier.

Le bail a également été renégocié puis validé lors du dernier conseil municipal.



La communauté de communes Bugey-Sud met en place les Points Stop : un dispositif de mobilité partagée avec des arrêts



Écoles et services périscolaire

Pour cette nouvelle année scolaire, la commune accueille 44 élèves répartis en trois classes :

École maternelle de Brénaz : 1 classe – 11 élèves (direction : Gwenn Charpiot)

École élémentaire de Virieu-le-Petit : 2 classes – 33 élèves (direction : Laure Molinier)

Ces classes sont également accompagnées par une AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) et une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), financée par la commune. Chacun contribue à créer un environnement bienveillant, stimulant et inclusif pour chaque enfant.

« Tous différents, jamais indifférents » : comme chaque année, les enfants ont participé, le 6 novembre dernier, à la journée de sensibilisation contre le harcèlement.

Cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme de lutte contre le harcèlement à l'école, grâce au dispositif PHARE.

PHARE est un programme global de prévention du harcèlement, déployé dans tout le système scolaire, de l'école élémentaire au lycée. Il vise à détecter le plus tôt possible les si-

tuations d'intimidation et de harcèlement, afin de les résoudre au sein même de l'établissement.

En complément, le **3018**, numéro gratuit, anonyme et confidentiel, est disponible 7j/7 de 9h à 23h pour soutenir et accompagner les jeunes victimes de harcèlement.

Plusieurs aménagements ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et le confort des élèves et du personnel.

Le SIVOM a procédé à la réfection du bureau de l'école et a installé des panneaux acoustiques muraux dans la cantine.

La commune, quant à elle, a fait poser un portail coulissant à l'entrée de la cantine.





Non au harcèlement!

Ecole de Virieu-le-Petit

6 Novembre 2025



LES ÉPICURIENNES
FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

Jeudi 2 octobre 2025

Menu des chefs

Entrée

Tarte fine aux poireaux caramélisés, crème chaude au vinaigre balsamique
(Poireaux : Flamin' vert - Peyrieu)

Plat

Suprême de volaille et mille feuille de pommes de terre et butternut, sauce à l'orange
(Poulet français Label rouge / Pommes de terre et butternut : Flamin' vert - Peyrieu)

Dessert

Crumble pommes poires et spéculoos chantilly à l'estragon

(Pommes : la Corne d'Abondance - Peyrieu / Poires : Gorg des Plantaz - Riveieu)

Dans le cadre du festival gastronomique « Les Épicuriennes », les enfants fréquentant la cantine scolaire ont eu le plaisir de découvrir un menu d'exception le jeudi 2 octobre.

Cette création culinaire, imaginée par les chefs Fanny Saint-Sulpice (La Toque Rose, Malafretaz) et Nicolas Morelle (Voyages des Sens, Val-Revermont), et réalisée par le Croq'Ain, mettait à l'honneur des produits locaux et de qualité dans un « Menu des chefs » spécialement conçu pour nos jeunes convives.

Pour cet événement, l'équipe de la cantine, habillée en noir et blanc, avait soigneusement décoré la salle et préparé les tables afin que les enfants aient l'impression d'être dans un restaurant.



Rose en Chœur...

Une marche solidaire et inclusive

Le 6 octobre dernier a eu lieu la marche « Rose en Chœur » dont le nom illustre parfaitement l'esprit de cette belle journée « marcher ensemble » pour soutenir la recherche contre le cancer du sein et le dépistage.

Organisée par les personnes accueillies au Pôle Animation de l'Établissement d'Accueil Médicalisé du Pôle ODYNEO du Colombier et leur animatrice, cette marche n'aurait pas vu le jour sans la générosité de nombreux sponsors dont le soutien a été précieux.



Ainsi des tee-shirts, casquettes et parapluies floqués au nom de la marche et de l'établissement ont été achetés.

La vente de ces articles par le Pôle d'Animation a permis de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. Sous un magnifique ciel bleu et un soleil éclatant, les personnes accueillies et salariés de l'établissement (y compris des retraités), les enfants de l'école et leur institutrice, Mme la Maire, des sponsors, et des habitants du village ont partagé un moment fort, riche en émotions.

Devant l'école du village, un lâcher de ballons rose a coloré le ciel, symbole d'espérance et de solidarité sous les exclamations joyeuses des enfants et des adultes.

Puis, dans une ambiance chaleureuse, les participants ont regagné la salle multi-activités parée de rose pour l'occasion, où un délicieux goûter les attendait, réalisé par Mr Richard NIOGRET de la « cuisine des Abergements ».



Une tirelire rose a été installée pour recueillir des dons qui viendront compléter la somme récoltée grâce à la vente des articles.

Une chanson inspirée de « la grenade de Clara LUCIANI » véritable cri de ralliement en hommage aux femmes touchées par le cancer du sein a raisonnable dans la salle, suivie par un flashmob sur un madison.

Un photobooth personnalisé aux couleurs de « Rose en Chœur » a fait sensation, chacun a pu poser, sourire, et repartir avec un beau souvenir.

L'idée de cette belle aventure est née de la volonté de créer un projet commun, inclusif et porteur de sens.

Quatre mois de préparation, de recherches, de rencontres ont été nécessaires pour faire de cette première édition de « Rose en Chœur » un véritable succès collectif.

Le 17 novembre, le Dr Jean BRUHIERE, Président du Comité de l'Ain de la ligue contre le cancer est venu au Pôle du Colombier afin d'y recevoir la cagnotte issue de la vente des articles ainsi que les dons récoltés lors de la marche.

Grâce à l'engagement du Pôle Animation, le pari solidaire a été remporté !



L'objectif initial de 3000 euros a été dépassé et c'est un chèque de 3200 euros qui a été remis au Dr BRUHIERE.

À cette occasion, le Dr BRUHIERE a rappelé lors d'un discours, l'importance du dépistage, et expliqué les traitements pour le cancer du sein illustré par un diaporama.

La Direction de l'établissement, les personnes accueillies, des salariés, Madame la Maire du village étaient réunis pour ce moment convivial de remise de la cagnotte qui s'est conclu par le verre de l'amitié.

Il y a des journées qui marquent les cœurs, simples, joyeuses et pleine d'humanité... celle de notre marche restera sans doute gravée dans la mémoire de tous.

Les personnes accueillies au Pôle d'animation et Nathalie PILLARD Animatrice Pôle Animation EAM ODYNEO

L'Ain Bugey Valromey Tour

Le 12 juillet dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la trente-septième édition de l'Ain Bugey Valromey Tour. Cette étape de près de cent kilomètres reliait le Plateau d'Hauteville au col de la Biche. C'est un jeune Belge de dix-sept ans, Yasu Vervoort, qui s'est brillamment imposé.

Malgré l'exiguïté du site au col de la Biche, TVO a su faire preuve d'une remarquable maîtrise tant dans l'organisation que dans la gestion de la sécurité, assurant ainsi de bonnes conditions pour les cyclistes comme pour le public. Grâce à cet engagement, nous avons pu vivre une belle arrivée, mettant particulièrement en valeur la commune d'Arvière-en-Valromey.



VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



5 juillet
Fête du four
à Chavornay



4 août
Lectures nocturnes «Eros et Thanatos» par la Cie La Pierre d'Amyon à Virieu-le-Petit



12 octobre
Thé dansant à Virieu-le-Petit



11 novembre
Cérémonie



15 novembre
Concours de belote
à Virieu-le-petit



6 décembre
Une soixantaine d'enfants étaient conviés
à venir à la rencontre du Père-Noël pour recevoir
un cadeau et partager un goûter.



12 décembre
Vente de terrines de
sanglier à Brénaz



13 décembre
A l'invitation de la Municipalité,
c'est à la salle des fêtes de Virieu-le-Petit
que se sont retrouvés 65 de nos aînés
pour partager un repas convivial.



20 décembre
Marché de Noël à Virieu-le-Petit



Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain

20 ANS
MISSION LOCALE BUGEY
PLAINE DE L'AIN

2005 - 2025

20 ans d'engagement au service des jeunes 16 - 25 ans !



La Mission Locale célèbre deux décennies d'**accompagnement, d'orientation, d'insertion professionnelle et d'innovation** et de **soutien au logement** avec le **CLLAJ** sur notre territoire.

Une journée riche en échanges : **conférence sur l'intelligence artificielle, forum partagé, buffet convivial et Assemblée Générale.**



Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain



04.74.34.61.22
contact@mljbpa.fr

Ensemble, construisons l'avenir des jeunes.

AIN
01
le Département

PREFET
DE LA REGION
AUVERGNE-RHONE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

BUGEYSUD
Communauté de communes

GRAND
bassin de
BOURG-EN-BRESSE
Communauté d'agglomération

HAUT
BUGEY
Agglomération

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

LISSES RHÔNE

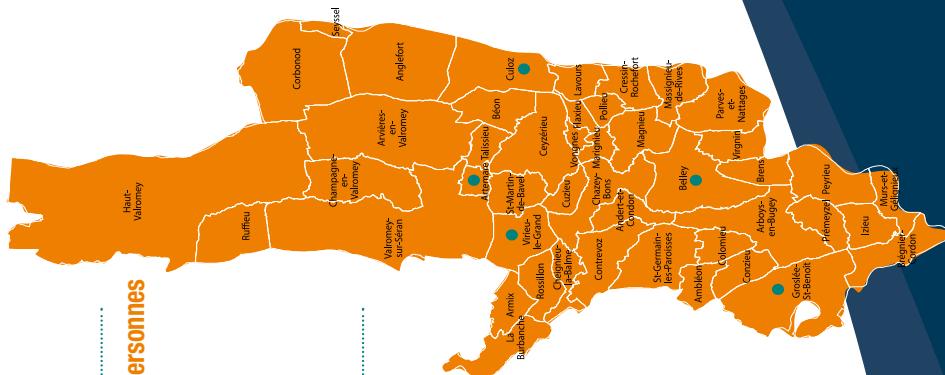
**we
R
es
e**

Un nouveau souffle pour les jeunes victimes de prostitution

SOC. LES COMMUNES DE SOUCY,
VIRIEU-LE-GRAND, BELLEY, ARTEMARE
et GROSLEE-SAINT-BENOIT

Contactez-nous
au 06 89 57 27 50
maud.hernandez@ain.fr

- Soutien à domicile
 - Solutions d'accueil et d'hébergement
 - Aide aux aidants
 - Accompagnement dans les démarches



CLIC* BUGEY SUD

Département de l'Ain

Accueil, écoute, information et orientation des personnes de plus de 60 ans et leur entourage :

- Soutien à domicile
- Solutions d'accueil et d'hébergement
- Aide aux aidants
- Accompagnement dans les démarches

**ACCUEIL GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS
SUR LES COMMUNES DE CULOZ,
VIRIEU-LE-GRAND, BELLEY, ARTEMARE
et GROSLEÉ-SAINTE-BENOIT**

SOC. LES COMMUNES DE SOUCY,
VIRIEU-LE-GRAND, BELLEY, ARTEMARE
et GROSLEE-SAINT-BENOIT

Contactez-nous
au 06 89 57 27 50
maud.hernandez@ain.fr

clic 01
Le Département

**PÉFÈTE
DE L'AIN**

Un dispositif ouvert aux jeunes victimes, à leurs proches, ainsi qu'à toute personne témoin ou inquiète d'une situation.

AIN le Département
France Victimes 01
AEMA

*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Etat-civil

Mariage :

Isabelle CHABRUT et Philippe LOUVET
le 12 juillet - Chavornay



Cécile GSELL et Emmanuel PORTALIER
le 19 juillet - Virieu-le-Petit

Justine GUILLET et Nicolas PAREAU
le 30 août - Brénaz

Clémentine CHAIX et Damien LEGRAND-SOURDILLON
le 22 novembre - Chavornay

Clémence DESMONS et Aurélien BARRELLON
le 29 novembre - Virieu-le-Petit

Décès :

Suzanne DEVILLE, 17 juillet - Lochieu



Franck HALISSON, 4 septembre - Chavornay

René CHABANNAY, 5 septembre - Brénaz

André GARIN, 30 septembre - Virieu-le-Petit



Prenez vos rendez-vous d'imagerie en ligne

RADIOLOGIE : RDV / RÉSULTATS EN LIGNE

Le Centre Hospitalier Bugey-Sud vous propose de prendre vos rendez-vous d'imagerie (échographies, radios, scanners) en ligne, directement depuis votre téléphone ou votre ordinateur. !

Rendez-vous sur www.ch-bugeysud.fr et cliquez sur « Prendre RDV / Mes résultats » sur la page d'accueil.

En quelques clics, vous obtenez un rendez-vous rapide (sous 24 à 48 h).

Vous pourrez également retrouver vos résultats d'examen sur votre espace en ligne, tout comme votre médecin traitant.



Le Centre Hospitalier Bugey Sud vous propose de prendre rendez-vous directement en ligne pour vos examens au service de radiologie - imagerie médicale et accéder à vos résultats (radiographies, scanners avec et sans injection et échographies).

Ce service propose également aux personnes qui ont passé des examens ainsi qu'à leur médecin traitant de consulter les images et les comptes-rendus rapidement depuis leur espace en ligne.

[Prendre RDV / Mes résultats](#)

Vous souhaitez des renseignements sur le prix des locations de salles de la commune, des renseignements administratifs, lire les comptes-rendus des conseils municipaux, ou télécharger le bulletin municipal, vous trouverez tout ceci sur le site internet de la commune

<https://arviere-en-valromey.fr>



Mairie : 04 79 87 62 61

Fax : 04 79 87 53 65

80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit
01260 ARVIERE-EN-VALROMEY

E-mail :

contact@arviere-en-valromey.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h **Mardi : 9h-12h**

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h30 **Vendredi : 9h-12h**

Mme Annie MEURIAU,

Maire : 06 11 53 90 79

Réservation :

Cantine&Garderie : 06 75 31 36 85

periscolaire@arviere-en-valromey.fr

locations salles/Grange-d'en-Haut :

06 75 31 36 85

locations@arviere-en-valromey.fr